

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LAURÉATS

## DE LA TROISIÈME ÉDITION DES « VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL » QUI RÉCOMPENSENT LES PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS AU SERVICE D'UN MODÈLE PLUS ÉCOLOGIQUE ET CRÉATEUR DE VALEUR COLLECTIVE

**Egletons, le 24 juin 2022.** La Fédération Départementale des Travaux Publics de la Corrèze a lancé la troisième édition des « Victoires de l'Investissement Local ». Une nouvelle fois cette année, elle récompense les infrastructures de travaux publics créatrices de valeur économiques, sociales et environnementales dans le département.

Garantir des travaux publics qui soient à la fois écologiques et créateurs de valeur économique est une problématique au cœur des priorités des collectivités territoriales. C'est bien pour mettre en avant cet équilibre vertueux que la Fédération Départementale des Travaux Publics de la Corrèze sélectionne et récompense depuis 2019 les infrastructures les plus prometteuses et responsables.

Les Victoires de l'Investissement Local permettent chaque année de valoriser les projets d'investissements innovants, améliorant le cadre de vie des concitoyens et/ou préservant l'environnement tout en valorisant le secteur. Ces récompenses répondent à la volonté collective d'engagement pour l'innovation écologique et la création de modèles économiques soutenables.

Cette année, les lauréats, Maires et Présidents d'intercommunalité, se sont vus remettre leurs récompenses selon les catégories de projets suivantes : énergie et mobilité bas carbone, cadre de vie, aménagement numérique et aménagement écologique.

C'est avec plaisir que les membres jurys composés de la FDTP 19 et de son partenaire : l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de la Corrèze, ont décidé de récompenser pour cette 3<sup>ème</sup> édition :

- La Communauté d'Agglomération du **Bassin de Brive** dans la catégorie **Aménagement Ecologique et Préservation d'une Ressource**  
Pour son projet de transfert des effluents de la station d'épuration de Larche / La Feuillade vers celle de Brive
- La Commune d'**Objat** dans la catégorie **Transition Energétique**  
Pour la création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur
- Le **Conseil Départemental de la Corrèze** dans la catégorie **Prix du Jury**  
Pour la création d'une réserve départementale de biodiversité
- La Commune de **Beynat** dans la catégorie **Energie et Mobilité Bas Carbone**  
Pour la construction d'un réseau de chaleur biomasse

**CONTACT PRESSE :**  
Fédération départementale de la Corrèze

Marianne VIOLET, Secrétaire Générale, [limousin@fntp.fr](mailto:limousin@fntp.fr), 05 55 35 07 05  
Rémy LAVAUD, chargé de missions, [limousin@fntp.fr](mailto:limousin@fntp.fr), 05 55 35 07 05

#### À PROPOS DE LA FDTP 19

La Fédération Départementale des Travaux Publics regroupe 38 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 1061 salariés (chiffres clés 2021). Elle informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Elle fait partie de la FRTP Nouvelle-Aquitaine, membre du réseau de la FNTP. Pour en savoir plus : [www.frtppna.fr](http://www.frtppna.fr) / @FRTPNALimoges